



PRONLEROY

INFORMATIONS du 26 Mars

CORONAVIRUS

ATTENTION

Les sorties en vélos sont strictement INTERDITES

Renseignements pris en Gendarmerie (amende 135€)

des rondes régulières sont effectuées.

ORGANISATION / DISTRIBUTION de PRODUITS ALIMENTAIRES

LIVRAISONS de VOS PRODUITS COMMANDÉS

Rappel :

Le Mercredi : prise de commandes

Le Week end suivant : livraisons

ENTRAIDE &



SOLIDARITÉS

Une fois vos besoins enregistrés, nous effectuerons la commande dans les drives ou en magasins. Nous aurons alors connaissance des produits disponibles avec leurs prix correspondants.

Vous serez alors informé du montant réel de votre commande.

Le jour de la livraison vous déposerez accroché à votre façade 2 sacs (type cabas) avec votre nom à l'intérieur.

Vous y déposerez le règlement par chèque mis dans une enveloppe
(ne pas oublier de noter votre nom).

Merci de bien vouloir respecter cette procédure afin de faciliter la tâche des bénévoles qui assurent les livraisons.

Mr le Maire a décidé , pour parer à une situation d'Urgence, de fournir immédiatement un « panier de secours » en lieu et place du colis de Noël traditionnel aux personnes de plus de 65 ans les plus isolées et sensibles.

Si d'autres personnes (+ de 65 ans) souhaitent en bénéficier, elles peuvent se faire connaître en Mairie.

La distribution est en cours. Remercions Alexandre Delattre qui se charge des achats et de la distribution .

Toutes vos demandes que vous souhaitez faire en Mairie

qui ne sont pas faites : par téléphone ou par Mail

doivent être écrites sur papier et accrochées (pince à linge)

sur votre boîte à lettres *Il y a deux ramassages par jour.*

Surtout ne pas les déposer en Mairie

CORONAVIRUS - COVID19

RESTRICTION DES DEPLACEMENTS

ÇA VEUT DIRE QUE

PAR DÉFAUT,

VOUS RESTEZ CHEZ VOUS.

Les sorties sont dérogatoires

donc exceptionnelles donc

ON NE VEUT PERSONNE À L'EXTÉRIEUR

SANS BONNE RAISON D'Y ÊTRE

ATTESTATION DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE

Une nouvelle version est disponible sur le site :

www.intérieur.gouv.fr

Pour info : A la date d'aujourd'hui, pendant quelques jours, les anciennes attestations sont toujours valables à condition d'y rajouter manuellement l'heure de sortie.